






Formation SSCT

Santé, Sécurité & Conditions de Travail

Objectifs

- › S'approprier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité pour mettre en place des actions de prévention.
- › Adapter les missions de santé, sécurité et conditions de travail à son contexte et à son secteur d'activité pour informer sur la prévention des risques professionnels.
- › Réaliser des missions d'enquête et d'inspection au sein de sa structure.
- › Connaître les prérogatives de la CSSCT afin d'être réactif et proposer des solutions et des actions de prévention afin de lutter contre les risques professionnels.

-  Pour +300 salariés
-  5 jours
-  Élus du CSE
-  Distanciel ou Présentiel
-  0 prérequis

Jour 1

- › Historique et grandes dates
 - › La réglementation
 - › Attributions du CSE en matière de santé et sécurité
 - › Missions d'étude et de contrôle
 - › Problématiques liées à la maternité
 - › L'analyse des risques professionnels
 - › Les informations du CSE en santé et sécurité
 - › Documents mis à disposition du CSE
 - › Les consultations du CSE en santé et sécurité
 - › Les consultations ponctuelles du CSE
 - › Consultations spécifiques du CSE prévues par le code du travail
 - › Le délit d'entrave
 - › Les moyens de fonctionnement du CSE
 - › Les réunions du CSE dans le domaine de la santé et de la sécurité
 - › La commission santé sécurité et conditions de travail
 - › Le statut des membres
- Quiz sur le programme de la journée**

Jour 2

- › Les acteurs de la santé et de la sécurité
 - › Les responsabilités des différents acteurs › L'inspection des locaux
 - › Introduction aux risques et analyse
- Jeu pédagogique « La chasse aux risques » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations**

Jour 3

- › Le droit de retrait du salarié
- › La procédure de danger grave et imminent
- › L'appel aux experts
- › Les enquêtes pour risque grave
- › Les entreprises extérieures
- › La formation à la sécurité
- › L'accident de travail et de trajet
- › La tarification des accidents du travail
- › L'analyse de l'accident de travail
- › Les maladies professionnelles

Etude de cas

Jour 4

- › Le document unique
- › Les troubles musculo-squelettiques › Les risques psychosociaux

Étude de documents : Cas concrets

Jour 5

- › La relation avec les salariés
- › Le droit d'expression des salariés
- › L'obligation de discrétion des élus
- › Les questionnaires « santé au travail » › La communication des élus
- › Communiquer la sécurité
- › La gestion du temps

Mises en situation : évaluations sondage final sur la session

Nos points forts

- › Conseils personnalisés d'un formateur expert
- › Formation théorique sur la partie juridique mais très opérationnelle comprenant des cas concrets
- › Tous nos programmes sont à jour suite aux réformes
- › Demande de vos attentes & objectifs en amont afin de personnaliser la formation un maximum
- › Une visite terrain peut être organisée lors de la formation

Tarif

Inter-visio : 1 500 € TTC/personne

Intra : Sur devis en fonction de vos besoins



Matériel nécessaire



Modalité d'inscription & délais d'accès

- › Renseignez le formulaire de pré-inscription, notre commercial prendra contact avec vous afin d'établir une proposition en fonction de vos attentes.
- › Dès réception de votre devis signé et de votre acompte, votre inscription sera valide.
- › Un mail de confirmation vous sera envoyé comprenant la convention de formation à nous retourner signée ainsi que toutes les informations utiles à la bonne organisation.

Moyens pédagogique

En distanciel

- › Nos salles sont dédiées à la formation en classe virtuelle
- › Des partages d'écran sont prévus, tous les exercices sont effectués en ligne en synchronisation avec le formateur
- › Le lien de connexion à la formation vous sera transmis quelques jours avant

En présentiel

- › Le support de cours est transmis à la fin de la session
- › Afin de faciliter les échanges et les interactions, nos groupes sont limités

- › Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels spécialisés dans les offres CSE, qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés (notamment des quiz...)
- › Auto-évaluation par le stagiaire, des acquisitions de compétences
- › Évaluation de satisfaction analysée par l'équipe pédagogique
- › Matériel nécessaire à la bonne réalisation de la formation dans vos locaux : Vidéo-projecteur, tableau blanc, ... Les repas ne sont pas compris, comme discuté auparavant, le repas du formateur est à la charge du CSE



Si besoin, ci-dessous des liens tutos pour vous connecter au lien de votre formation : Tuto pour un lien webex :

<https://www.youtube.com/watch?v=dXTQqyRlFnQ>
Windows7© minimum (Window XP©, Windows Server 2003©, Mac OS 10,6©, Mozilla Firefox version 42 et plus récente, Safari 6.x et 7.x, Microsoft Internet Explorer 7.0 et 8.0 non compatibles.)

Quelques jours avant la session, merci de vérifier les points suivants :

- › Tester votre connexion en amont de la formation : <https://www.webex.fr/test-meeting.html>
- › Vérifier que chaque stagiaire/apprenant soit en possession du matériel ci-contre
- › Lors de votre connexion à la classe virtuelle, un code identifiant personnel s'affichera à l'écran

En cas de situation de handicap (tel que moteur, auditif, psychique, visuel, ...) ou conditions particulières (illettré en langue française...), merci de nous contacter en amont de la formation afin de valider la faisabilité de votre projet et pour étudier les éventuelles adaptations et modalités (supports, matériels...) à mettre en place.

Service client

contact@formoz.fr

